

PRATIQUE DE LA PAIE : INITIATION

Code produit : 5P2 / Version : v2022

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Acquérir les bases de la paye pour comprendre et participer à l'activité relative à la paye au sein de son entreprise.

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Tout salarié amené à intervenir dans le champ de la paye et souhaitant acquérir des bases pour cela

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : 14h /2jours

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques : Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Validation des acquis : Evaluation

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation, certificat de

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine

PROGRAMME

- **Construction du bulletin de paye** : conception, mentions obligatoires et interdites, les annexes, valeur juridique.
- **Mensualisation, SMIC et salaires minima conventionnels**
- **Primes, indemnités, avantages en nature et frais** : les éléments soumis et non soumis à cotisations
- **Décompte du temps de travail et rémunération** : durée du travail, heures supplémentaires et complémentaires, le repos compensateur, les jours fériés
- **Gestion des absences et rémunération** : les congés payés (calcul des droits et indemnisation), la maladie, les congés de maternité et de paternité, l'accident du travail, les absences diverses.
- **Calcul du bulletin de paye et cotisations** :
 - Les différentes assiettes de cotisations, les tranches, le prorata du plafond, la régularisation progressive du plafond, la spécificité des apprentis.
 - Les cotisations Urssaf, Pôle Emploi et retraite complémentaire
 - Les cotisations d'origine légale ou conventionnelle
- **Le solde de tout compte** :
 - Calculer le dernier bulletin de paye
 - Connaître le régime fiscal et social des indemnités de rupture
 - Les documents liés au départ du salarié
 - La portabilité de la prévoyance
- **Etablissement et paiement des charges sociales** : comprendre le fonctionnement de la Déclaration Sociale Nominative, compléter les bordereaux de cotisation, connaître et gérer la périodicité des charges sociales (mois, trimestre, année).

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.